

ATERCAP

Atelier régional technique de capitalisation PROTEGE sur l'aquaculture 6 au 10 mars 2023 – Tahiti – Polynésie française



















Stratégie de développement de l'Aquaculture en Polynésie française : Politique Publique Sectorielle

Moana MAAMAATUAIAHUTAPU – Direction des Ressources Marines





















Historique mise en œuvre Schéma Directeur







Axe 1 : produire de façon intégrée

Augmenter la part des productions aquacoles dans l'économie du Pays, y compris dans les îles éloignées, en contribuant à la sécurité alimentaire, à la valeur ajoutée et à la création d'emplois

- 1. Des filières de production éco-responsables sont développées
 - 2. La production de juvéniles est fiabilisée
 - 3. L'autonomie des filières en maîtrisant les intrants





1 Des filières de production écoresponsables sont développées



- Crevetticulture autonome, pérenne, durable
- Satisfaire le marché local
- Pas de produits médicamenteux
- Production > 400 t/an en bassins à terre, > 50 t/an en cages en lagon.



- Fiabiliser et pérenniser l'élevage de Paraha peue puis diversifier la production
- Production >50 t/an, dont 20 t/an issues d'élevages familiaux d'une autre espèce.







- Maintenir et consolider la filière bénitiers export : 50000 animaux vivants par an, dont 20000 issus du collectage de l'Est des Tuamotu
- Développer la filière bénitier de chair : > 20t de chair transformée



- Développer de façon durable la reproduction et l'élevage de deux espèces d'holothuries à mamelles (Rori Titi)
- Exporter des produits séchés et/ou substances actives extraites



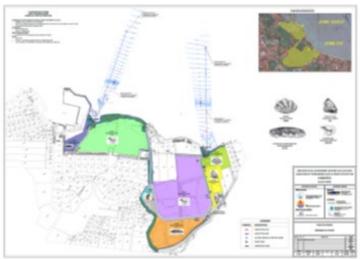
- Produire localement pour le marché local en huîtres de bouche
- Productions annuelles de naissains en écloserie à Biomarine et en collectage en lagune
- Production zone Biomarine et ISLV

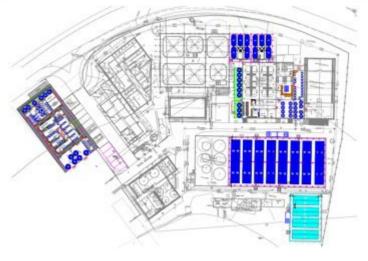




2 La production de juvéniles est fiabilisée

- Dynamiser l'aquaculture en créant un pôle de production innovant et durable : la zone Biomarine - Aruhotu de Faratea. Aménagée, mise à disposition des producteurs d'espèces marines et d'aliments aquacoles
- Rendre autonomes les écloseries de production de Vairao (EPV) du pays à VAIA. Les lots et cheptels de géniteurs des écloseries publiques réaménagées et affermées sont gérés et permettent la production durable des post-larves et alevins nécessaires aux productions souhaitées.









3 L'autonomie des filières en maîtrisant les intrants

- Limiter la dépendance du secteur vis-à-vis de l'importation d'aliment
- Substitution progressive par des aliments locaux : larves de mouches BSF (Technival – ILM), valorisation d'autres gisements, boues de bassin terre, coquilles d'huître...











Axe 2: préserver pour durer

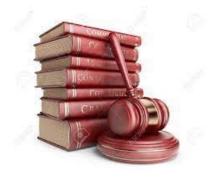
Préserver et renforcer la résilience des milieux aquatiques dans lesquels se développent les filières aquacoles, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes

- 1. Un cadre règlementaire adapté
- 2. Un développement aquacole suivi et exemplaire
- 3. Valorisation des surfaces d'élevage et des co-produits





1 Un cadre réglementaire adapté



Loi de Pays sur l'aquaculture : définit la gestion des activités, des espaces maritimes et des ressources afin de garantir une aquaculture durable. Permet un développement aquacole adapté au contexte environnemental, culturel, social et économique des îles/atolls polynésiens

- ✓ Zonage intra-lagon : favorise l'aquaculture dans les zones propices
- ✓ Suivi environnemental des sites aquacoles



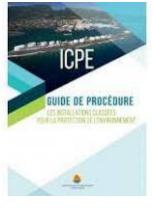
Exploitation durable des espèces exportées en aquariophilie. Maîtriser et limiter l'impact des prélèvements selon

- ✓ présence
- ✓ abondance des espèces dans les lagons





2 Un développement aquacole suivi et exemplaire





- Promouvoir et mettre en œuvre une aquaculture exemplaire au niveau environnemental
- Toutes les structures aquacoles sont en conformité avec les règles existantes



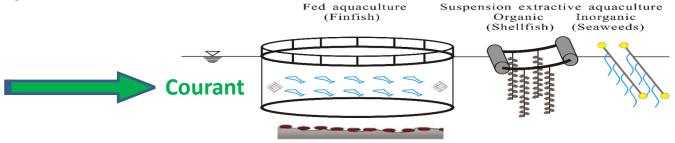
- Prévenir les risques : santé animale, biodiversité, populations sauvages
- Les cheptels aquacoles sont suivis au niveau sanitaire, les écloseries et leurs produits sont suivis au niveau génétique, sanitaire et biosécurité, de façon à préserver les filières et les populations sauvages des risques associés.





3 Valorisation des surfaces d'élevage et des co-produits

 Maîtriser, valoriser les rejets aquacoles et optimiser les surfaces d'élevage disponibles → exploration systématique AMTI/bioremédiation pour les nouveaux projets



• Actions compensatrices des ZPR-Rahui de la surpêche et pour la protection des ressources et du milieu → réensemencement d'organismes marins autochtones





Axe 3: former, accompagner et valoriser

Consolider les capacités du Pays en gestion et en R&D, pour assurer un encadrement de qualité qui contribue à la valorisation des filières et produits aquacoles, et au développement durable et intégré des filières

- Accompagnement adapté aux ambitions de développement Un développement aquacole suivi et exemplaire
- 2. Organiser la formation locale pour professionnaliser le secteur
 - 3. Inciter les porteurs de projets à développer le secteur





1 Accompagnement adapté aux ambitions de développement

R&D sur les innovations les plus pertinentes et durables

Partenariats recherche: IFREMER, ILM, UPF, IRD, CRIOBE

Coopération technique : SYSAAF, CPS, Bureaux d'études et experts

Partenariats extérieurs : Australie, Nouvelle Zélande, organisations régionales, ONG,



Améliorer la rentabilité des productions et valoriser les produits

Outils de R&D conformes aux ambitions
Amélioration Centre Technique Aquacole de Vairao



Transfert et l'assistance technique aux aquaculteurs.





• Niveau de qualité maintenu : encadrement technique, R&D, transfert, assistance technique

Poursuite des recrutements d'ingénieurs et techniciens à la DRM

Recherche d'autres partenaires en R&D

Transfert et assistance technique mis en œuvre















2 Organiser la formation locale pour professionnaliser le secteur

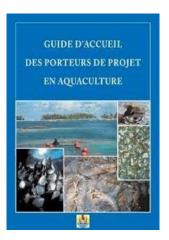
- Augmenter les compétences techniques des exploitants et porteurs de projet, professionnaliser le secteur.
- Collaborations organismes de formation, groupements privés pour les actions de transfert et de formation



Fiabiliser et améliorer les résultats des fermes











3 Inciter les porteurs de projets à développer le secteur

Développer des activités aquacoles appropriées dans les îles éloignées
Plan d'actions prioritaires pour chaque archipel
Pôles d'incubation transversaux aquaculture, pêche et transformation

	Société	ISLV	Tuamotu-Gambiers	Australes	Marquises
Crevettes Ecloserie	+++	++	-	-	-
Crevettes en bassins	+++	+	-	+	-
Crevettes en cages	+++	+++	+	+	-
Bénitier Collectage	-	-	+++ Tuamotu-Est	+	-
Bénitier Ecloserie	++	-	-	-	-
Algoculture	+++	+	-	++	+
Conchyliculture Ecloserie	+++	+	-		-
Conchyliculture Collectage	+	+++	-	-	-
Conchyliculture Grossissement	+++	+++	+	-	-
Holothuriculture Ecloserie	+++	+	+	-	-
Holothuriculture Grossissement	***	+++	***	***	-
PCC pour aquariophilie	+	+	++	+	***
Langoustes	-	-	-	+	+





- Stimuler l'investissement, inciter les nouvelles structures à s'installer via des aides
 - Pour générer des investissements réguliers, y compris dans les îles éloignées
 - Pour préserver l'environnement

















ÎLES PITCAIRN